VILLE DE GENÈVE

4 mai 2013 10:41: Act: 14.05.2013 11:56

## Nouvelles mesures contre le bruit des terrasses

par Jérôme Faas - La Municipalité et le Service du commerce ont écrit à tous les cafetiers du territoire. Ils devront suivre une formation. Si cela ne suffit pas, des chuchoteurs devront être engagés.



Image d'illustration. La Ville de Genève et le Service du commerce souhaitent diminuer les nuisances sonores générées par les terrasses des établissements publics. (photo: Keystone)

La Ville de Genève et le Service du commerce continuent leur lutte contre les nuisances sonores nocturnes générées par les cafés. Le 8 mai, ils ont envoyé un courrier conjoint aux quelque 900 établissements publics avec terrasses de la Municipalité. La lettre les informe de la mise en oeuvre d'un dispositif à deux étages. Dans un premier temps, les exploitants seront invités à suivre un cours les formant à la gestion du bruit. Parallèlement, ils devront apposer des affiches rappelant les règles aux clients. Si ces mesures ne devaient pas avoir l'effet escompté, les gérants seront appelés à engager des chuchoteurs du jeudi au samedi et à utiliser des gobelets en plastique plutôt qu'en verre.

## Grand Conseil de la nuit associé au processus

«Toutes ces mesures sont issues d'un long processus de concertation mené avec les exploitants, explique Cédric Waelti, porte-parole du Département municipal de l'environnement urbain. Elles émanent du Grand Conseil de la nuit et de la Société des cafetiers.»

C'est cette dernière qui dispensera la formation antibruit. Son contenu n'a pas encore été formalisé. La présidente du Grand Conseil de la nuit, Marie-Avril Berthet, est chargée de sa conception.

## «Pas d'ultimatum»

Pour l'heure, il n'est pas question d'ultimatum ou de date butoir. «C'est à l'usage que nous verrons si l'engagement de chuchoteurs s'impose, indique Cédric Waelti. Les agents de police municipaux vont commencer à patrouiller dès le 1er juin. Si tout se passe bien, rien de plus ne sera demandé aux gérants. Sinon, ils devront effectivement s'adjoindre du personnel spécialisé, mais pas par établissement, seulement par secteur.»

## Mieux délimiter les terrasses

La Ville de Genève songe également à demander aux cafetiers de mieux délimiter leur terrasse. L'idée consiste à aider les patrons à différencier clients «authentiques» et «parasites». Une fois leurs terrasses pleines, ils pourront alors plus facilement demander aux consommateurs sans places assises de pénétrer à l'intérieur de l'établissement.

1 sur 2 02/07/2013 19:17